

## Une collaboration fructueuse

Madeleine Gagné

Sous ministre à l'Immigration et à l'Établissement

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Montréal, QC H2Y 2E9

Au tournant des années 80, l'élaboration de l'Énoncé gouvernemental de politique en matière d'immigration et d'intégration a permis au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration de prendre conscience des besoins énormes et diversifiés en matière de connaissances nécessaires à une prise de décision éclairée. Cette prise de conscience a suscité une solution originale et la collaboration avec les chercheurs universitaires est ainsi née de ce besoin de mieux baliser les orientations et de structurer les interventions gouvernementales. Le but premier était de mettre à profit l'expertise cumulée par ces recherches pour nuancer les interventions, mais aussi d'enrichir un ensemble de connaissances en constante évolution.

Une programmation de recherche découlant des besoins du ministère a donc été élaborée et une stratégie axée sur la coopération avec les chercheurs universitaires a été mise en place en vue d'obtenir des recherches de qualité tout en étant pertinentes. Pour ce faire, le ministère a négocié avec les chercheurs les objectifs finaux des recherches à réaliser. Par exemple, la recherche ÉNI (Renaud et autres 1993) visait à mieux connaître le processus d'intégration au cours des trois premières années suivant l'arrivée au Québec; elle a été réalisée avec l'objectif de soutenir plus adéquatement l'établissement des nouveaux arrivants. Compte tenu des services que

le ministère devait mettre en place, il était nécessaire de savoir quelles interventions étaient les plus appropriées au cours de ces trois premières années. Le besoin ainsi que les résultats escomptés par cette recherche ont été expliqués aux chercheurs et ceux-ci ont élaboré une méthodologie et un cadre théorique permettant d'y répondre.

Cette étape est cruciale: il importe d'exprimer de façon claire et précise les résultats à atteindre ou les objectifs visés par la recherche; plus l'expression du besoin est claire et précise, mieux le chercheur peut y répondre. Le travail d'explicitation et de formulation des objectifs de recherche est stratégique pour le succès de la collaboration recherchée. Pour sa part, le chercheur doit développer une sensibilité aux contraintes et nécessités du processus décisionnel.

Nonobstant le travail préliminaire de clarification des objectifs de recherche, le ministère suit aussi le déroulement des travaux pour s'assurer qu'ils répondent aux principales interrogations des décideurs. Le suivi des travaux permet de mieux comprendre les spécificités des données recueillies avec leurs limites d'interprétation et de faire préciser, au besoin, les analyses à effectuer. Le fait de saisir clairement les limites d'interprétation s'avère une nécessité dans le cadre du processus décisionnel.

Au cours des diverses collaborations, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) a cherché à encourager les recherches novatrices, à apporter une attention soutenue au suivi conceptuel et méthodologique ainsi qu'à la validation des données recueillies afin de maximiser le rendement des études et leurs retombées éventuelles. L'enquête ÉNI s'avérait novatrice en ce qu'elle situait dans un contexte temporel les différentes étapes du processus d'adaptation des immigrants.

Le ministère a aussi cherché à investiguer des problématiques peu connues et pour ce faire, des recherches exploratoires et qualitatives ont été réalisées. Le MRCI a notamment fait réaliser une analyse sur les facteurs positifs et négatifs du jumelage des familles, en partenariat avec les organismes communautaires. Cette étude exploratoire a permis de circonscrire les caractéristiques organisationnelles et conjoncturelles des jumelages qui perdurent et par la suite, d'entreprendre une étude quantitative plus poussée sur ce

sujet.<sup>1</sup> De même, avec McCall et Tremblay (1996), une étude exploratoire sur les revendicateurs du statut de réfugié a permis d'établir les difficultés auxquelles est confrontée cette clientèle; la pertinence d'une enquête approfondie sur l'établissement des revendicateurs régularisés a ainsi été démontrée, tout en permettant de baliser les interrogations qui subsistaient. Cette dernière enquête utilise d'ailleurs une méthodologie identique à celle d'ÉNI afin d'approfondir les particularismes dans la dynamique d'établissement de cette clientèle.

En plus d'être avantageuse, cette approche partenariale est devenue dans le contexte gouvernemental une nécessité incontournable pour mieux structurer les interventions à mettre en place. La recherche exigeant des budgets de plus en plus élevés et des appareils de traitement sophistiqués, le partenariat permet une mise en commun des ressources financières et matérielles. Grâce à ce partenariat, il devient possible de réaliser des recherches d'envergure que ne pourrait entreprendre le ministère de façon autonome. Par ailleurs, de telles recherches sont de plus en plus nécessaires à une prise de décision éclairée sur une réalité très complexe.

Cette collaboration permet aussi au ministère de s'associer une expertise reconnue soit sur les problématiques d'immigration ou d'intégration ou sur les méthodologies de recherche. Quant au chercheur, il reste libre de ses choix théoriques et méthodologiques ainsi que de la conduite des travaux de recherche, liberté que l'organisme gouvernemental qui subventionne doit absolument respecter pour la poursuite d'une collaboration fructueuse. Le Projet Metropolis est venu consolider l'approche partenariale du MRCI et renforcer la mise en place d'un réseau plus étendu de chercheurs liés par des intérêts et des objectifs communs.

L'application de l'Accord Canada-Québec de 1991 dans le cadre du Projet Metropolis, qui reconnaît au Québec juridiction complète en ce qui a trait à l'intégration des nouveaux arrivants, a permis de mettre sur pied un comité de coordination des usagers et ce, dès le début de ce projet. Ce comité a pour tâche d'aider à l'identification

---

1. L'INRS-Urbanisation réalise présentement cette recherche à partir d'un devis élaboré en 1997.

et l'élaboration des projets de recherche les plus appropriés aux besoins spécifiques des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que d'assurer un certain suivi de leur part pour ce qui est des résultats obtenus.

Le ministère escompte des résultats fort intéressants de cette association avec les chercheurs et les organisations dans le volet montréalais de Metropolis, et joue ainsi pleinement son rôle de catalyseur au niveau des réseaux de partenariat et du réseautage des intervenants.

### Références

- McCall C. et L.Tremblay. 1996. *Les requérants du statut de réfugié. Un nouvel espace de marginalité*. Montréal: MRCIp.
- Renaud J., S. Desrosiers, et A. Carpentier. 1993. *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Collection Études et Recherches no 5. Québec: Gouvernement du Québec.